

Master2 Psychologie du Travail option Ergonomie (PT-Ergo)

Responsable : Justine FORRIERE

justine.forrierre@univ-lille.fr; 03.20.41.66.41

PRÉSENTATION

Le parcours Psychologie du travail option Ergonomie vise à donner aux étudiants une formation à la fois théorique et pratique. Cette formation est orientée vers la compréhension du travail réel en vue d'agir sur l'aménagement et la conception des systèmes de travail au sein des entreprises et des organisations. La transformation du travail ainsi réalisée est évaluée selon des critères à la fois d'efficacité et de fiabilité du fonctionnement des systèmes et de préservation de la santé des personnes qui y travaillent.

La formation comporte trois grands axes :

- un axe méthodologique orienté sur la conduite de l'analyse du travail et sur la construction d'une intervention ergonomique en réponse à une demande sociale, ainsi que sur la coopération de l'ergonome avec les autres acteurs des projets ;
- des connaissances relatives au fonctionnement individuel et collectif de l'homme en situation de travail, à son activité et aux effets du travail sur la santé ;
- des connaissances relatives à l'entreprise, son organisation, son fonctionnement, les technologies utilisées, les processus de conception.

Le Master vise ainsi à former des ergonomes possédant une bonne capacité d'intervention dans une diversité de secteurs d'activité (industriel, des services, agricole, construction, etc.). L'accent est mis sur la contribution de l'ergonome à la conduite de projets de conception et à la transformation de situations de travail existantes. Il doit également permettre des débouchés dans la prévention des risques professionnels, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, ainsi que l'intégration au sein des équipes pluridisciplinaires de santé au travail.

Ce Master donne accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la licence et le master 1 (ou la maîtrise) de Psychologie. Il répond aussi aux critères de formation définis par le CREE pour l'obtention du titre d'ergonome européen.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires du Master 1 de psychologie ou d'un titre équivalent reconnu. Il est vivement recommandé que le Master 1 comporte une orientation psychologie du travail et ergonomie. La deuxième orientation peut concerner de manière indifférente les autres champs de la psychologie.

Le candidat doit disposer du temps nécessaire pour suivre les cours et effectuer le stage dans les meilleures conditions. Le Master 2 se prépare normalement en un an. Des dispositions permettant d'effectuer le Master 2 en deux ans pourront être prises dans certains cas exceptionnels.

SÉLECTION

Le processus de sélection s'effectue en deux étapes. La première consiste en un examen du dossier. Les candidats sélectionnés à l'issue de cette première étape sont ensuite reçus pour un entretien de sélection. Pour préparer cet entretien, les candidat(e)s peuvent prendre connaissance des ouvrages suivants :

- Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.
- Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Durrafourg, J., Kerguelen, A. (2006). *Comprendre le travail pour le transformer*. ANACT.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique*. Paris, PUF, 1997.
- St-Vincent, M., Vézina, N., Bellemare, M., Denis, D., Ledoux, E., Imbeau, D. (2011). *L'intervention en ergonomie*. Québec: Canada. Editions Multimondes.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement comporte 8 UE au semestre 1 et 5 UE au semestre 2 pour un volume horaire de 360 heures (cf. tableaux p.4). La moitié des enseignements est assurée par des professionnels (ergonomes d'entreprise, ergonomes consultants, cadres et professionnels d'entreprise, etc.).

L'enseignement se déroule essentiellement d'octobre à mars ; il est complété par un stage de trois mois (500 heures minimum) effectué en dehors de la période d'enseignement et pouvant aller jusqu'à 6 mois mais devant s'achever au 30 septembre (date de fin d'année universitaire).

Toutes les UE sont à contenu professionnel hormis les UE 10 et 13 qui sont à contenu recherche.

Certaines UE sont mutualisées.

- En UE1 « Ethique et déontologie », les CM sont mutualisés pour l'ensemble des Masters 2 de la mention Psychologie et les TD sont mutualisés entre les trois options du parcours Psychologie du Travail.
- L'UE2 « Droit du travail et relations professionnelles » est mutualisée pour les trois options du parcours Psychologie du Travail.
- L'UE9 « Approche ergonomique de l'évaluation et de la prévention des risques professionnels » est mutualisée pour deux options du parcours Psychologie du travail : Management des organisations et Ergonomie.
- L'UE7 « Ergonomie, facteurs humains et populations au travail », l'UE8 « Ergonomie des technologies innovantes. Ergonomie des IHM » et l'UE10 « Initiation à la recherche » sont mutualisées avec le Master 2 d'Ergonomie de l'université de Lille2.

STAGE

Le stage doit s'effectuer dans une organisation industrielle, commerciale, administrative ou de service. Sa durée est de 15 semaines minimum (500 heures). Il doit s'achever au plus tard le 30 septembre. Il donne lieu à une convention de stage entre l'Université de Lille 3 et l'organisation qui accueille le stagiaire.

Le stage doit consister en une intervention en réponse à une demande sociale portant par exemple sur des problèmes de production, de santé ou de sécurité au travail, d'organisation ou de conditions de travail, etc. Cette intervention doit déboucher sur des propositions concrètes d'actions ou de changements dans l'organisation d'accueil.

L'objet de l'intervention doit être accepté par les responsables du stage, par le psychologue référent, par le tuteur le cas échéant et par le responsable enseignant du master.

Le stage donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance.

ÉVALUATION

Un contrôle est prévu dans chaque UE (à l'exception des UE 12 et 13) et doit donner lieu à une note. Il peut avoir lieu soit durant l'année, soit en fin d'année à l'issue des enseignements. Les modalités de contrôle des connaissances (examens) peuvent prendre différentes formes : écrit et/ou oral et/ou réalisation d'un dossier selon les dispositions qui seront prises dans chacune des UE.

Afin de valider les UE 12 et 13, les étudiants devront présenter un rapport de stage et un mémoire de recherche.

SEMESTRE 3

	Psychologie du travail Management des organisations	Psychologie du Travail Evaluation psychologique	Psychologie du travail Ergonomie	ECTS	vol.
UE 1	Ethique et déontologie	Ethique et déontologie	Ethique et déontologie	3	24 h
UE 2	Droit du travail et relations professionnelles	Droit du travail et relations professionnelles	Droit du travail et relations professionnelles	3	24 h
UE 3	Psychologie et Management des RH dans les organisations : - Gestion de projet et gestion stratégique des RH - Psychologie et développement des RH : audit social et évaluation des organisations	Théories et méthodes d'évaluation des éléments cognitifs (intelligence, aptitudes, connaissances)	Analyse du travail et méthodologie de l'intervention ergonomique	6	48 h
UE 4	Climats, communications, équipes et relations de travail : interventions en psychologie du travail	Théories et méthodes d'évaluation des éléments affectifs et motivationnels (personnalité, motivation, intérêts, valeurs)	Ergonomie et conduite de projet	6	48 h
UE 5	Gestion du personnel, environnements humains et outils numériques	Evaluation dans le cadre professionnel : questions théoriques et problèmes méthodologiques	Anthropométrie, biomécanique et ambiances physiques de travail	3	24 h
UE 6	GPEC : évaluation, recrutement et gestion des compétences	Interventions et pratiques en psychologie du travail : le recrutement	Analyse des activités expertes en environnement complexe	3	24 h
UE 7	Management de la formation et valorisation des compétences	Interventions et pratiques en psychologie du travail : formation professionnelle, bilans de compétences, VAE	Ergonomie, facteurs humains, populations au travail (Lille2-Lille3)	3	24 h
UE 8	Organisations, libéralisme et construction sociale de la personne	Statistiques et méthodologies appliquées au domaine de l'évaluation et du testing	Ergonomie des technologies innovantes. Ergonomie des IHM (Lille2-Lille3)	3	24 h

SEMESTRE 4

	Psychologie du travail Management des organisations	Psychologie du Travail Evaluation psychologique	Psychologie du travail Ergonomie	ECTS	vol.
UE 9	Approche ergonomique de l'évaluation et de la prévention des risques professionnels	Interventions et pratiques auprès d'un public fragilisé	Approche ergonomique de l'évaluation et de la prévention des risques professionnels	3	24 h
UE 10	Risques psychosociaux, qualité de vie et conciliations : recherches, diagnostics et plans d'intervention	Risques psychosociaux, qualité de vie et conciliations : recherches, diagnostics et plans d'intervention	Initiation à la recherche (Lille2-Lille3)	3	24 h
UE 11	De la production à la consommation, techniques du marketing	Interventions et pratiques en psychologie de l'orientation	Economie de l'entreprise – Sociologie du travail	3	24 h
UE 12	Stage et Méthodologie d'insertion professionnelle : 1 - Méthodologie de l'insertion; 2 - Tests et méthodes de mesure; 3 - Conduite de réunion	Méthodologie et stage d'insertion professionnelle : 1- Méthodologie de l'insertion sur le terrain; 2 - Conduite de réunion	Méthodologie et stage d'insertion professionnelle	15	48 h
UE 13	Mémoire de recherche	Mémoire de recherche	Mémoire de recherche	6	